



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 26.01.2010 L'an deux mille dix et le premier février à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mrs DE GUALY (excusé), RASKOPF (excusé), Mme BORIES (excusée), Mme RAHOU.

N° 10/3

Secrétaire : Mr GALINIÉ.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Bertrand*

**PROLONGATION DU
CONTRAT DU
CHARGE DE MISSION
POUR LA
REALISATION DU
DIAGNOSTIC SUR
PRATVIEL**

Par délibération en date du 14 septembre 2009, le Conseil Municipal a créé un poste de chargé de mission pour une période de deux mois pouvant être renouvelé 1 fois, afin de réaliser un diagnostic sur le quartier de Pratviel.

Le contrat de 2 mois a déjà été renouvelé 1 fois et se termine donc le 31 janvier 2010. Le diagnostic sur le quartier de Pratviel n'étant à ce jour pas terminé, il conviendrait de prendre un avenant au contrat pour une période de 2 mois.

Entendu le présent exposé,

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de prolonger de deux mois le contrat du chargé de mission pour la réalisation d'un diagnostic sur le quartier de Pratviel, à partir du 1^{er} février 2010.

DIT que les conditions de rémunération restent celles indiquées dans la délibération du 14 septembre 2009.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 12 février 2010
Jacques LASSERRE
Maire,